



BRETAGNE SUD HABITAT

056-27560047-20220923-3-DE

Réception par le Préfet : 23-09-2022

Publication le : 23-09-2022

Mise en ligne le : 29-09-2022 jusqu'au : 29-11-2022

DELIBERATION DU BUREAU DU 19 SEPTEMBRE 2022 - BRETAGNE SUD HABITAT

Le 19 septembre 2022 à 17h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Bretagne Sud Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 2 septembre 2022.

Membres présents (4) : Marie-Hélène HERRY Soizic PERRAULT Olivier HOUSSAY Jérôme PINSARD Excusé ayant donné pouvoir (1) : Marie-Jo LE BRETON – pouvoir à Mme HERRY Excusés (2) : Marc BOUTRUCHE David ROBO	DELIBERATION N°	14.BU-2022 09 19	Concession d'aménagement Opération n°144
	Actes fonciers	LA VRAIE CROIX ZAC LES HAMEAUX VERTS	Tranche 3 – Acquisitions foncières

Délibération du Bureau du 05 Juillet 2021	LA VRAIE CROIX – Les Hameaux verts – Autorisation d'exécution d'opération
Délibération du Bureau du 20 Septembre 2021	Tranche 2 – cession de 10 lots à construire Tranche 3 - Acquisitions foncières

La Commune de LA VRAIE CROIX a confié à Bretagne Sud Habitat une concession d'aménagement, impliquant la viabilisation d'une assiette foncière de 17,5 ha environ, puis la commercialisation des lots. L'opération est concédée sur 19 années, du 26/06/2006 au 04/07/2025, et permettra la construction de 190 logements sur la Commune.

La délibération du 20 septembre 2021 a validé l'acquisition du périmètre d'assiette de la tranche 3 auprès des Consorts DANION au prix de 420 000 €. Une promesse de vente, aujourd'hui caduque, a été signée avec les vendeurs les 28/09 et 01/10/2021 portant sur les parcelles ZO 138 pour partie et ZP 104, pour une superficie totale d'environ de 35 000 m².

La caducité de la promesse et des besoins d'approfondissement d'études techniques pour la bonne mise en œuvre de l'opération d'aménagement, il a été convenu avec les vendeurs d'acquérir les parcelles ZO 138p et ZP 104 en deux phases.

La présente délibération modifie celle présentée le 20 septembre 2021, en précisant de nouvelles modalités d'acquisition des assiettes foncières retenues sur l'opération, auprès des Consorts DANION, et une revalorisation du prix d'acquisition à un montant global de 430 500 €.

Deux nouvelles promesses unilatérales de vente doivent être rédigées :

- une première promesse sur la tranche Sud (ZO 138p), au prix de 210 000 €, et conservation par les vendeurs de 3 lots viabilisés de 350 m² conformément au plan de composition arrêté au stade d'avant-projet,
- une seconde promesse sur la tranche Nord (ZP 104), au prix de 220 500 €.

Un avis conforme du service des domaines devra être obtenu pour ces acquisitions.

Les frais d'acte de transfert de propriété ainsi que les frais de divisions foncières sont à la charge de Bretagne Sud Habitat.

Les promesses de vente et actes d'acquisition seront rédigés par Maître HENAFF Jean Mériade, notaire des vendeurs, à VANNES.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à la majorité des membres présents ou représentés :

- valide les modalités d'acquisition auprès de Consorts DANION, de l'assiette foncière de la tranche 3 de la ZAC Les Hameaux Verts à LA VRAIE CROIX,
- autorise le Directeur Général à signer les promesses et actes authentiques ainsi que, la cas échéant, toute constitution de servitude nécessaire et/ou tout acte rectificatif ou complémentaire éventuel s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



MHH

Marie-Hélène HERRY



Commune DANION



— ZU n° 1389 (tranche Sud)
— ZP n° 106 (tranche Nord)
— 3 lots réservés par les vendeurs

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



Marie-Hélène HERRY